

ASSEMBLEE GENERALE 2022 PROCES VERBAL

- L'Assemblée Générale 2022 du GDSA 30 s'est tenue à l'Auditorium du Pôle Culturel et scientifique de Rochebelle » à ALES 30100, le 12 mars 2022, en présence de 40 membres. Les procurations sont au nombre de 79.

- La réunion a débuté à 9h15;

- Le Président, adresse un mot de bienvenue à l'Assemblée, et ses remerciements à la municipalité pour le prêt gracieux de la salle.

- Il présente l'Ordre du jour

- Gilbert DUMAS, le Président, procède à la lecture du Procès Verbal de l'AG du 13 mars 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

- Rapport financier : présentation des comptes de l'année écoulée. Pour l'année les recettes s'élèvent à 65'697,20 €, et les dépenses à 55'399,71 €, pour un résultat de 10'297,49 €. L'excédent de l'année, doit pouvoir financer les avoirs pour retour des produits usagés de traitement anti-varroas, et les investissements prévisibles du Réseau de Lutte FA.

- Gilbert DUMAS salue la mémoire de M. NAVARRO Serge, décédé brutalement en 2021, ayant activement participé au montage du rucher école de Rousson, et dont la famille nous a versé un don de 400 €, correspondant aux dons d'obsèques, conformément à la volonté du défunt.

- Quitus du commissaire aux comptes M. CABY Michel, pour 2021. Le rapport est adopté à l'unanimité.

- Elections Statutaires :

Les membres sortants du Conseil d'Administration sont Mme DIORIO, MM. CHAUZAL - DUMAS - TETU.

Mme DIORIO et M. WALLEZ sont statutairement démissionnaires après trois absences non excusées au CA.

De nouvelles candidatures sont enregistrées : MMmes GATHELIER Chloë - REVERGER Agnès, M. COLENSON Patrice et MM. CHAUZAL - DUMAS acceptent de se représenter.

Mme REVERGER et MM. CHAUZAL - COLENSON - DUMAS sont élus à l'unanimité pour trois ans, et Mme GATHELIER est cooptée à la place de M.WALLEZ.

Donc pour mémoire les tiers élus sont composés de :

. Elus pour trois ans jusqu'en 2024 inclus : Mme REVERGER, MM. CHAUZAL - COLENSON - DUMAS

. Elus pour trois ans jusqu'en 2023 inclus : MMmes DUVAULT - GATHELIER, MM. LACROIX - PERRONNEAU

. Elus pour trois ans jusqu'en 2022 inclus : Mme PERONNEAU, MM. ANATO - PFISTER - POLGE

- Rapport d'activité par G.DUMAS : résumé de l'année écoulée.

Les formations à l'utilisation des perches de destruction des nids FA ont été réalisées sur trois nouveaux secteurs à GALLARGUES, BEZ ET ESPARON et GENOLHAC. A l'issue de la formation une perche a été affectée pour les secteur.

La première réunion sanitaire de secteur a eu lieu en 2021. Principe : Le TSA du secteur rassemble les apiculteurs locaux, ou éventuellement à leur demande, pour aborder divers aspects pratiques (prophylaxie et sanitaire) Coût : 10 € de frais de formation plus 10 € d'adhésion pour les non adhérents. Cible : apiculteurs expérimentés.

L'enregistrement des candidatures pour le formation TSA doit rester permanente. Il faut anticiper un nécessaire et inévitable renouvellement. Il faut veiller aussi à une bonne répartition géographique de ces intervenants de terrain.

- Rapport moral par G.DUMAS, qui souligne le report de la dissolution du GDSA 30 en tant qu'association indépendante. En effet celle-ci ne peut intervenir qu'après une totale intégration au sein du GDS Multi-Elevages en tant que Section Apicole. Il reste à achever l'adoption du Règlement Intérieur de Section Apicole, et surtout à mettre en adéquation la gestion financière, le PSE et l'installation de la Pharmacie dans les locaux du GDS-ME (Chambre d'Agriculture).

Il est prévu en 2022 de mener de front la finalisation d'adhésion au GDS-ME 30 et le renouvellement de l'Agrément Pharmacie.

Les deux rapports sont mis au vote et adoptés à l'unanimité.

- Sébastien HOFFMANN, notre Vétérinaire Conseil, anime l'après-midi une conférence sur « les Intrants de la Ruche », élaborée par la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV).

- Clôture de la journée et remerciements à 16h30

Le Président, Gilbert DUMAS

Le Secrétaire, Thierry POLGE